

## Chapitre 5 : Autre faune

### 1. METHODES

Au total, 3 journées de prospections spécifiques pour la faune terrestre ont été effectuées, le 1<sup>er</sup> juin et le 26 juillet 2016, puis le 9 mars 2017, soit les périodes les plus favorables à la plupart des espèces ciblées. A ces prospections s'ajoutent les observations fortuites de la faune terrestre lors des prospections botanique, chiroptérologique et ornithologique.

Notons que plusieurs espèces ont été recensées lors des inventaires d'autres taxons (avifaune, chiroptères notamment).

#### 1.1. HERPETO-BATRACHOFAUNE

**Dates de prospection : 1<sup>er</sup> juin et 26 juillet 2016, puis le 9 mars 2017**

L'herpéto-batrachofaune (amphibiens, reptiles) de l'aire d'étude a fait l'objet d'investigations selon les occurrences de contacts et d'observations visuelles (observations directes, contacts sonores, bruits de fuite, mues...).

Les **amphibiens** ont été recherchés principalement au niveau des fossés et des mares.

Concernant les **reptiles**, l'approche, toujours délicate en raison des difficultés de leur observation (certains ophidiens très discrets notamment), a été effectuée essentiellement par **analyse des potentialités et recherche à vue dans les milieux les plus favorables** (haies et lisières exposées au sud en particulier).

#### 1.2. MAMMIFERES (TERRESTRES ET SEMI-AQUATIQUES)

**Dates de prospection : 1<sup>er</sup> juin et 26 juillet 2016, puis le 9 mars 2017**

Concernant les carnivores, les grands rongeurs, les grands insectivores, les lagomorphes et les ongulés, l'inventaire a été dressé à partir des **contacts visuels** et **sonores directs** et de la recherche de tous les **indices de présence** et de **passage** de ces animaux.

#### 1.3. INVERTEBRES

**Dates de prospection : 26 juillet 2016**

Les périodes de prospection étaient particulièrement favorables au recensement des invertébrés, notamment pour ce qui concerne les espèces à enjeux que nous avons recherchées plus particulièrement : Grand Capricorne, Pique-prune, Lucane cerf-volant (coléoptères saproxylophages protégés et/ou d'intérêt communautaire).

A cette occasion, l'ensemble de la zone d'étude a été parcourue. Nous avons ciblé les groupes les mieux connus, c'est-à-dire ceux pour lesquels la valeur patrimoniale des espèces est connue et ceux qui comportent des espèces protégées. Il s'agit principalement des odonates, des orthoptères, des rhopalocères et des coléoptères

saproxylophages. Nos recherches ont été effectuées à vue, avec l'aide d'un filet à papillons, ainsi qu'en utilisant un filet fauchoir pour les insectes vivant dans la strate herbacée et une nappe de battage pour les espèces vivant dans la végétation ligneuse. La recherche des coléoptères saproxylophages protégés a consisté à inspecter l'ensemble des arbres potentiellement favorables, c'est-à-dire ceux qui sont âgés et qui sont susceptibles d'être colonisés par le Grand Capricorne et le Pique-prune. Pour chaque arbre expertisé, nous avons recherché les individus et les indices de présences (trou d'émergence, cavité avec crottes ou restes d'exosquelettes et de coques nymphale). Pour ce qui concerne le Lucane cerf-volant, dont les larves vivent au dépend du bois se décomposant au sol, ce sont principalement les individus (vivants ou morts) qui ont été recherchés.

Toutes ces techniques de recherche nous ont permis d'inventorier plusieurs espèces appartenant à d'autres groupes. L'ensemble des espèces déterminées avec certitude a été intégré aux résultats présentés et commentés ci-après.

## 2. RESULTATS ET ANALYSES

### 2.1. INVERTEBRES

#### 2.1.1. ODONATES

Avec seulement trois espèces, les odonates sont peu représentés dans la zone d'étude.

Trois mares sont présentes dans l'aire d'étude. La mare qui se situe la plus à l'ouest, près du pylône, accueille les trois espèces. La mare au centre de la zone d'étude n'accueille que l'Agrion jouvencelle alors que la troisième mare semble trop ombragée et trop envasée pour être favorable aux odonates.

Les trois espèces trouvées sont très communes et peu exigeantes. Elles ne sont pas protégées et ne présentent pas une valeur patrimoniale particulière.

#### 2.1.2. ORTHOPTERES

Avec sept espèces, la diversité en orthoptères est plutôt faible. La majorité des espèces sont liées à la végétation ligneuse. Elles ont été trouvées principalement en lisière de boisement et dans les haies. Les milieux ouverts présentent des potentialités faibles, car le secteur est largement dominé par les cultures intensives.

Toutes les espèces inventoriées sont communes et peu exigeantes. Aucune n'est protégée ou ne présente une valeur patrimoniale particulière. Les potentialités pour les espèces patrimoniales, notamment celles qui sont liées aux zones humides, sont nulles dans le périmètre d'étude immédiat.

#### 2.1.3. RHOPALOCERES

Avec 19 espèces, la diversité en rhopalocères est assez modeste. Ce résultat s'explique par les faibles potentialités des habitats ouverts. Ce sont les bords de chemin qui concentrent le plus de papillons. Les lisières de boisement qui pourraient également en accueillir beaucoup, sont le plus souvent impactées par les cultures qui ne laissent aucune bande enherbée de transition.

Toutes les espèces inventoriées sont communes dans la région. Aucune n'est protégée ou ne présente une valeur patrimoniale particulière.



Mare situé à l'ouest de la zone d'étude



Chemin favorable aux papillons



Lisière peu favorable aux papillons

### 2.1.4. AUTRES INVERTEBRES

La diversité des autres groupes n'est pas significative, car ces derniers n'ont pas fait l'objet d'une recherche ciblée et exhaustive. Aucune des espèces rencontrées au hasard de nos recherches n'a de valeur patrimoniale particulière.

Pour ce qui concerne les coléoptères saproxylophages protégés, nous avons pu observer quelques arbres potentiellement favorables au Grand Capricorne. Ces arbres sont peu nombreux et souvent isolés dans les zones de culture. Nous n'avons trouvé aucun indice de la présence de l'espèce et aucun individu adulte n'a été observé. Il est donc probable que l'espèce ne soit pas présente dans le périmètre d'étude. Cependant, compte tenu des grandes facultés de déplacement de cette espèce, il n'est pas impossible qu'elle puisse coloniser ce secteur dans les années à venir, à la faveur d'un habitat favorable.

Les boisements de la zone d'étude sont favorables au **Lucane cerf-volant** qui vit de bois mort en décomposition au sol. Nous avons trouvé les restes de 6 individus en lisière sud-ouest du périmètre immédiat le 11/07/2016, puis au moins 3 imagos en vol dans cette même allée le mois suivant, à l'occasion du suivi chiroptérologique.

Par ailleurs, précisons qu'*Euplagia quadripunctaria* figure en annexe II de la Directive Habitats. Il s'agit cependant d'une erreur, car ce statut d'espèce d'intérêt communautaire ne doit s'appliquer qu'à la sous-espèce endémique de l'île de Rhodes (en Grèce). L'espèce type que l'on trouve en France est très commune et nullement menacée.



Veille arbre potentiellement favorable au Grand Capricorne

Groupe	Famille	Nom latin	Nom vernaculaire
Odonates	<i>Coenagrionidae</i>	<i>Coenagrion puella</i>	Agrion jouvencelle
	<i>Aeshnidae</i>	<i>Aeshna cyanea</i>	Aeschne bleue
	<i>Libellulidae</i>	<i>Sympetrum sanguineum</i>	Sympétrum sanguin
Orthoptères	<i>Tettigoniidae</i>	<i>Leptophyes punctatissima</i>	Leptophie ponctuée
		<i>Meconema thalassinum</i>	Méconème tambourinaire
		<i>Metrioptera rosellii</i>	Decticelle bariolée
		<i>Ruspolia nitidula</i>	Ruspolie à tête de cône
	<i>Gryllidae</i>	<i>Nemobius sylvestris</i>	Grillon des bois
	<i>Acrididae</i>	<i>Chorthippus brunneus</i>	Criquet duettiste
<i>Chorthippus parallelus</i>		Criquet des pâtures	
Rhopalocères	<i>Hesperiidae</i>	<i>Carcharodus alceae</i>	Hespérie de l'alcée
		<i>Ochlodes sylvanus</i>	Sylvaine
	<i>Pieridae</i>	<i>Anthocaris cardamines</i>	Aurore
		<i>Gonepteryx rhamni</i>	Citron

Groupe	Famille	Nom latin	Nom vernaculaire
		<i>Pieris brassicae</i>	Piérade du chou
		<i>Pieris napi</i>	Piérade du navet
		<i>Pieris rapae</i>	Piérade de la rave
	<i>Lycaenidae</i>	<i>Aricia agestis</i>	Collier de corail
		<i>Celastrina argiolus</i>	Azuré des Nerpruns
	<i>Papilionidae</i>	<i>Papilio machaon</i>	Machaon
	<i>Nymphalidae</i>	<i>Aglais io</i>	Paon du jour
		<i>Araschnia levana</i>	Carte géographique
		<i>Argynnis paphia</i>	Tabac d'Espagne
		<i>Lasiommata megera</i>	Mégère
		<i>Maniola jurtina</i>	Myrtil
		<i>Melanargia galathea</i>	Demi-deuil
		<i>Pararge aegeria</i>	Tircis
<i>Pyronia tithonus</i>		Amaryllis	
<i>Vanessa atalanta</i>	Vulcain		
Coléoptères	<i>Meloidae</i>	<i>Meloe proscarabaeus</i>	Méloé printanier
	<i>Lucanidae</i>	<i>Lucanus cervus</i>	Lucane cerf-volant
	<i>Geotrupidae</i>	<i>Typhaeus typhoeus</i>	Minotaure
	<i>Cantharidae</i>	<i>Rhagonycha fulva</i>	
	<i>Cerambycidae</i>	<i>Stictoleptura fulva</i>	
	<i>Coccinellidae</i>	<i>Coccinella 7-punctata</i>	Coccinelle à 7 points
		<i>Psyllobora 22-punctata</i>	Coccinelle à 22 points
		<i>Scymnus auritus</i>	
		<i>Tytthaspis 16-punctata</i>	Coccinelle à 16 points
	<i>Oedemeridae</i>	<i>Oedemera nobilis</i>	
Dermatères	<i>Forficulidae</i>	<i>Forficula auricularia</i>	
Hémiptères	<i>Cicadellidae</i>	<i>Ledra aurita</i>	Grand diable
	<i>Pentatomidae</i>	<i>Aelia acuminata</i>	
		<i>Piezodorus lituratus</i>	
Hétérocères	<i>Arctiidae</i>	<i>Euplagia quadripunctaria</i>	<i>Ecaille chinée</i>
Gastéropodes	<i>Helicidae</i>	<i>Cepaea nemoralis</i>	<i>Escargot des bois</i>
		<i>Cornu aspersum</i>	<i>Escargot Petit Gris</i>

Tableau 10. Invertébrés

## 2.2. HERPETO-BATRACHOFAUNE

### 2.2.1. REPTILES

Malgré de bonnes conditions météorologiques (temps chaud, absence de vent), aucune espèce de reptiles n'a été observée. Signalons cependant que le Lézard des murailles et Lézard vert occidental sont connus à proximité. Ces deux espèces sont communes en Deux-Sèvres.

Cette constatation est à mettre en lien avec la mauvaise qualité des habitats du site. Seuls certains talus et certaines haies peuvent encore accueillir ces espèces.

### 2.2.2. AMPHIBIENS

Cinq mares (dont une temporaire) et un bassin de rétention sont présents sur l'aire d'étude immédiate. En raison du fort déficit hydrique durant la saison 2016, certaines mares ont subi une forte baisse du niveau d'eau, les rendant peu favorables au développement larvaire des amphibiens. De ce fait, peu d'espèces d'amphibiens ont été recensées au niveau de l'aire immédiate.

Nos recherches ont permis d'y inventorier **4 espèces d'amphibiens**.

NOM VERNACULAIRE	NOM SCIENTIFIQUE	LR FR (2015)	LR PC (2017)	Directive Habitats	Espèce protégée
Grenouille agile	<i>Rana dalmatina</i>	LC	LC	Annexe IV	Art. 2
Grenouille rieuse	<i>Pelophylax ridibundus</i>	LC	NA <sup>a</sup>	Annexe V	Art. 3
Rainette verte	<i>Hyla arborea</i>	NT	NT	Annexe IV	Art. 2
Triton palmé	<i>Lissotriton helveticus</i>	LC	LC		Art. 3

Tableau 11. Amphibiens recensés

La **Grenouille agile** a été recensée au niveau du bassin de rétention (chorus et pontes en mars 2017).

Le chant de la **Rainette verte** a été entendu au niveau de la mare située entre deux arbres au sud-est de Coussay.

La **Grenouille rieuse** a été observée dans la mare à l'ouest, recouverte de typhaie, mais celle-ci s'est trouvée à sec assez rapidement.

Quant au **Triton palmé**, l'unique observation concerne une femelle gravide dans la mare située au centre du périmètre immédiat.

Globalement, les différentes pièces d'eau possèdent de médiocres potentialités batrachologiques, excepté celle située au centre du périmètre, avec une végétation aquatique importante. Toutefois, la mise en culture de nombreuses parcelles et le drainage limitent de plus en plus leur capacité à survivre.

Cera Environnement signalait également en 2012 le Triton marbré dans la mare située en bordure de la RD5, nous ne l'avons pas retrouvé en raison du manque d'eau.

## 2.3. MAMMIFERES HORS CHIROPTERES

En dehors des chiroptères, **7 espèces de mammifères** ont été inventoriées. Ce résultat ne reflète pas la diversité totale du secteur car la plupart des micromammifères (rongeurs et insectivores) n'ont pas fait l'objet de recherches appropriées (pose de piège).

NOM VERNACULAIRE	NOM SCIENTIFIQUE	LR PC (2017)	LR FR (2016)	Directive Habitats	Espèce protégée
Taupe européenne	<i>Talpa europaea</i>	-	LC		
Renard roux	<i>Vulpes vulpes</i>	-	LC		
Fouine	<i>Martes foina</i>	-	LC		
Blaireau d'Europe	<i>Meles meles</i>	-	LC		
Lapin de garenne	<i>Oryctolagus cuniculus</i>	-	NT		
Lièvre d'Europe	<i>Lepus lepus</i>	-	LC		
Sanglier	<i>Sus scrofa</i>	-	LC		
Chevreuril européen	<i>Capreolus capreolus</i>	-	LC		

Tableau 12. Mammifères (hors chiroptères) recensés

Toutes les espèces mentionnées sont communes et aucune n'est protégée. Cependant, le **Lapin de Garenne**, dont des individus et des terriers ont été notés proche de l'autoroute, est considéré « quasi menacé » sur la Liste rouge des mammifères de France.

## 3. BILAN

On remarquera à la lecture des tableaux de résultats **que plusieurs espèces sont protégées** : c'est le cas des amphibiens (Grenouille agile, Grenouille verte, Rainette verte), au niveau de l'aire immédiate.

Aucun insecte protégé ou patrimonial n'a été recensé.

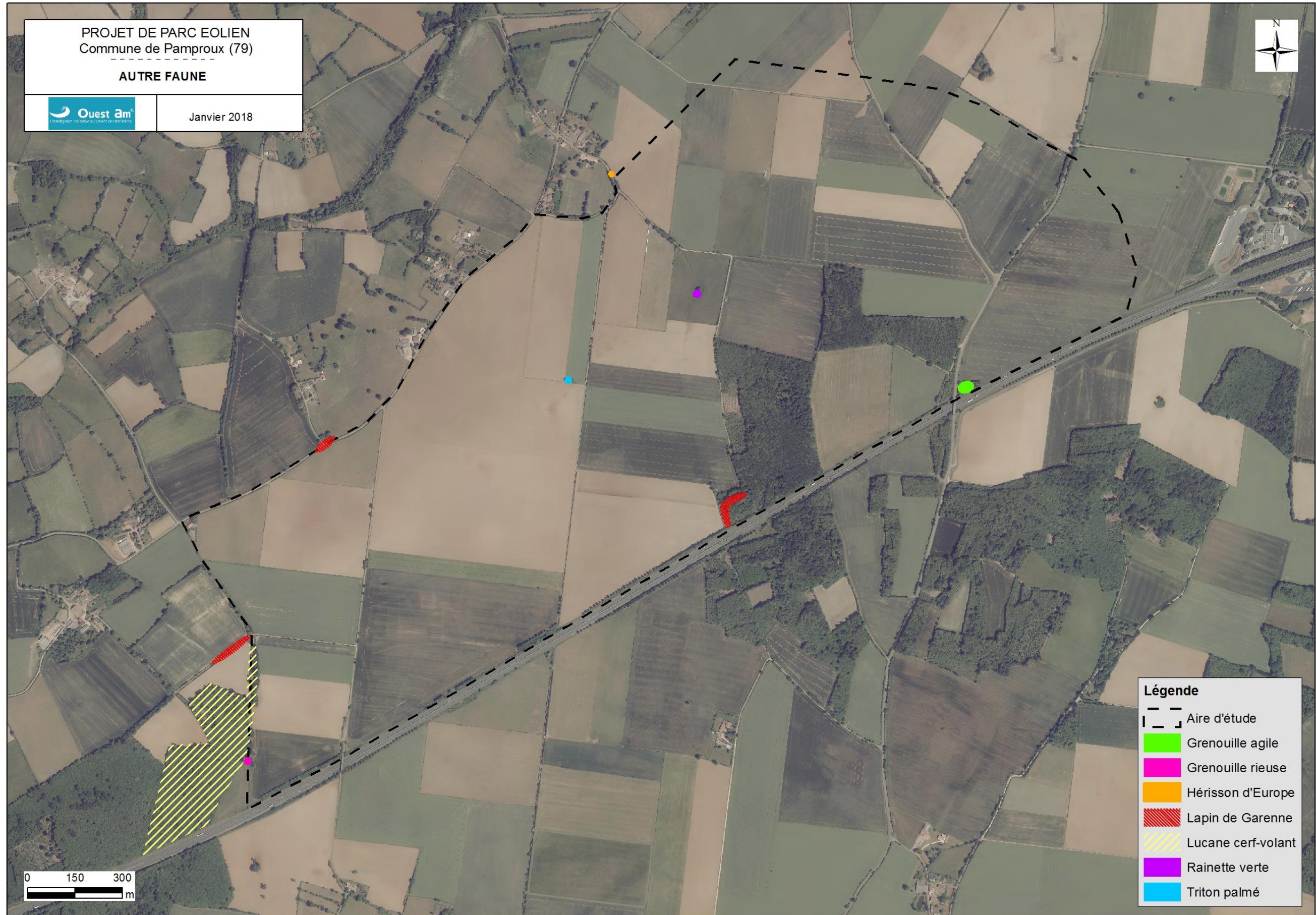
L'analyse des espèces recensées, des effectifs et de leur localisation permet de conclure à un ensemble d'habitat assez dégradé. Le faible nombre d'arbres sénescents témoigne d'une dégradation importante du réseau de haie.

## 4. SENSIBILITES

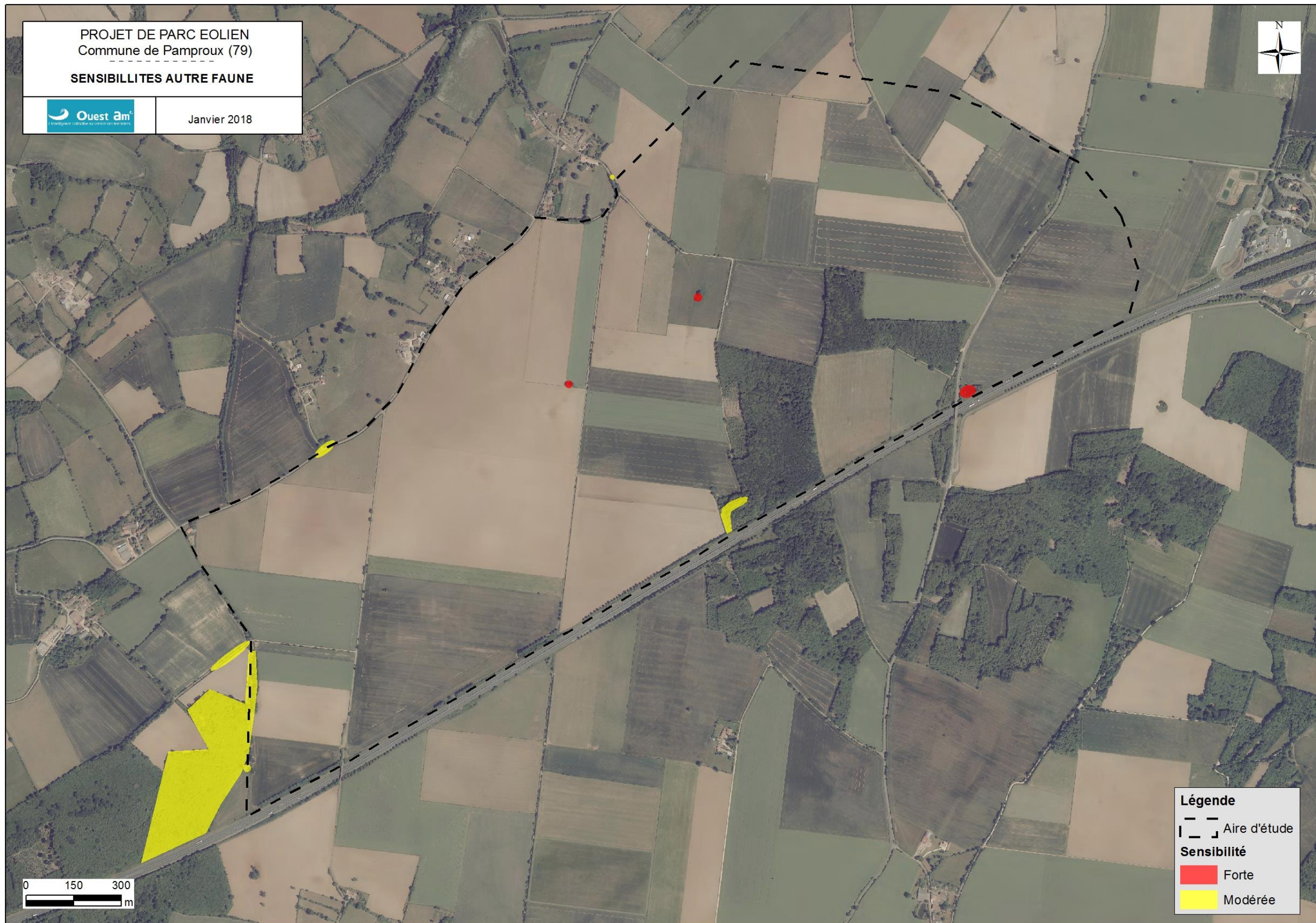
La carte page suivante synthétise les sensibilités pour la faune (autre que les oiseaux et les chiroptères) sur la base des résultats obtenus lors de nos investigations de terrain.

Une **sensibilité forte** a été attribuée aux habitats avérés pour les espèces protégées : Grenouille verte, Grenouille agile, Rainette verte.

Les autres habitats, potentiellement utilisés très ponctuellement lors des déplacements sont en sensibilité faible.



Carte 19. Autre faune à enjeu



Carte 20. Sensibilités autre faune

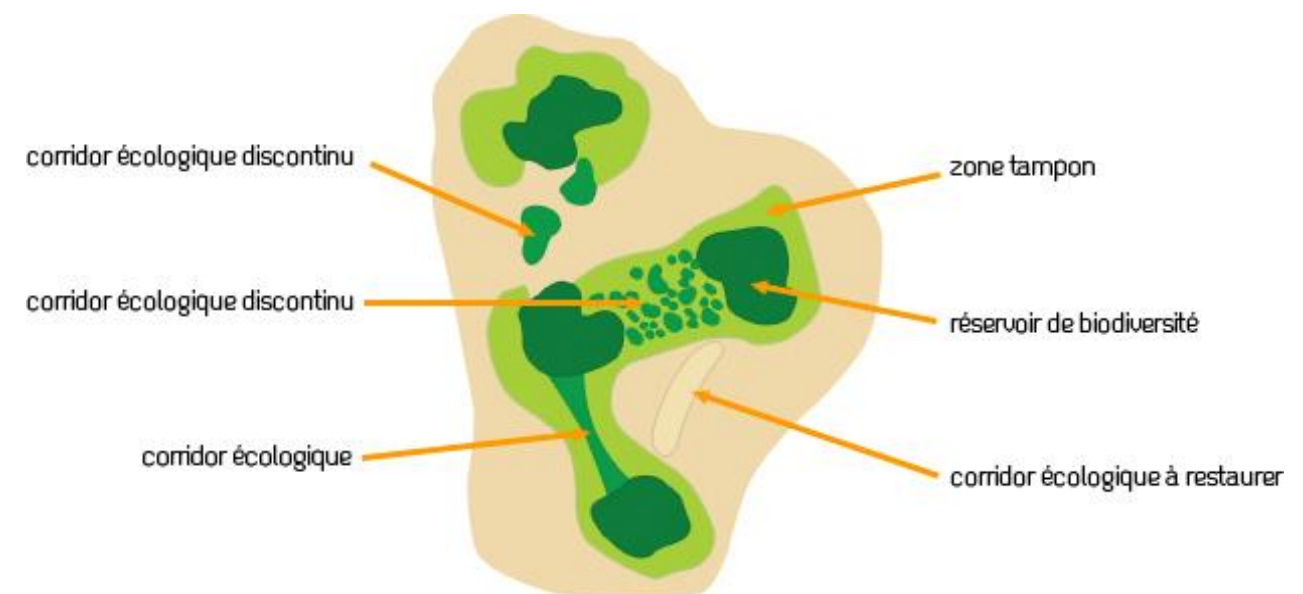
## 1. ANALYSE DE LA TRAME VERTE ET BLEUE

L'analyse des fonctionnalités et continuités écologiques est basée sur les données suivantes :

- ✓ SRCE (Schéma Régional de Cohérence Ecologique) Poitou-Charentes adopté par le Préfet de Région le 3 novembre 2015,
- ✓ résultats obtenues sur les différentes aires d'étude,
- ✓ photointerprétation sur l'aire éloignée.

### 1.1. PRINCIPES ET DEFINITION

La description d'un réseau écologique sur un territoire local cherche à traduire la répartition et l'utilisation spatiale de milieux plus ou moins intacts ou dégradés, reliés entre eux par des flux d'échanges, variables dans le temps et en intensité.



### PRINCIPES

1. Les espèces ont besoin de se déplacer pour garantir leur survie : recherche de biotopes adaptés, rencontre d'autres individus pour la reproduction...
2. La notion de population est fondamentale pour toutes les espèces vivantes (animales ou végétales), des individus isolés n'ont pas d'avenir...
3. Pour se déplacer, les espèces empruntent des couloirs :
  - les corridors verts pour les espèces terrestres,
  - les corridors bleus pour les espèces liées à la présence de l'eau.

## Chapitre 6 : Continuités et fonctionnalités écologiques

Le paysage de l'aire d'étude est une mosaïque d'éléments qui peuvent être classés en trois grands types<sup>1</sup> :

- **la matrice**, "milieu dominant" du paysage. Ce sont les parcelles agricoles : maïs, céréales à paille, prairies temporaires et permanentes. On y rencontre des espèces propres aux milieux ouverts, comme l'Alouette des champs ou des espèces pour lesquelles la matrice constitue une zone d'alimentation temporaire ou permanente, mais qui ont besoin d'un autre milieu complémentaire pour accomplir leur cycle. Ici, la matrice recèle des espèces remarquables dans l'aire d'étude telles que l'Outarde canepetière, l'Œdicnème criard, plusieurs espèces de Busards... Ces grands champs sont fréquentés par les habituelles troupes hivernantes notamment de Vanneaux huppés et de Pluviers dorés<sup>2</sup> ;
- **les réservoirs et les unités relais**, milieux naturels de bonne qualité et de surface suffisante pour conserver une bonne fonctionnalité. Ce sont des zones biologiquement riches tant d'un point de vue qualitatif que quantitatif. Ils sont des habitats particuliers, de taille variable, plongés dans la matrice. Au niveau floristique et faunistique, ces zones sont les plus intéressantes, à la fois comme refuge d'espèces mais aussi comme source d'espèces pour des milieux périphériques moins favorables ;
- **les continuums / corridors** sont formés par des ensembles d'espaces privilégiés dans lesquels peuvent se développer des métapopulations<sup>3</sup> grâce à des échanges permanents (cf. ci-dessous). Ce sont des structures linéaires plus ou moins homogènes parcourant la matrice (réseau de haies, bords de route, cours d'eau et leur végétation rivulaire). Le rôle de corridor est particulièrement perceptible au niveau des cours d'eau, mais également au niveau de réseau de boisements qui peuvent faire le lien entre différents massifs. Il favorise la connectivité des milieux non cultivés (taches), et assure ainsi les flux d'individus, phénomène primordial pour le maintien des populations morcelées (métapopulations<sup>4</sup>).

Pour mémoire, un réseau écologique est également constitué des éléments suivants :

- **Les zones de développement**, constituées par des espaces transformés ou dégradés mais qui restent potentiellement favorables à la présence des espèces spécialisées.
- **Les zones d'extension**, potentielles intéressantes pour la faune mais actuellement non accessibles.

---

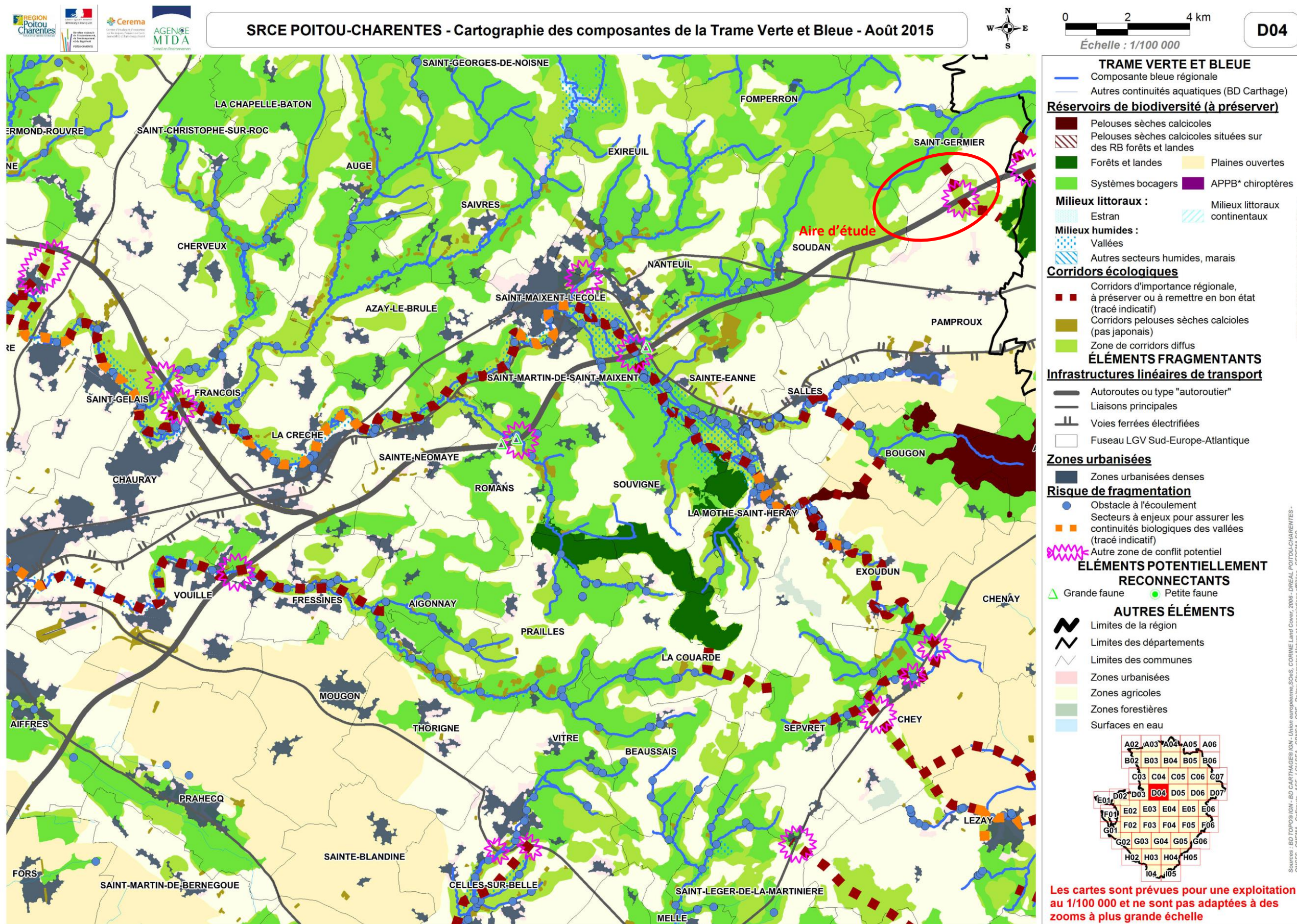
<sup>1</sup> M.A.T.E, 1998.- Quelle biodiversité en zone de grande culture ?

<sup>2</sup> Espèce figurant à l'arrêté ministériel du 16 novembre 2001 relatif à la liste des espèces d'oiseaux qui peuvent justifier la désignation de zones de protection spéciale au titre du réseau écologique européen Natura 2000

<sup>3</sup> Une **métapopulation** est un groupe de populations séparées spatialement des mêmes espèces, lesquelles réagissent réciproquement à niveau quelconque.

<sup>4</sup> Ensemble de sous-populations interconnectées d'un même voisinage dont certaines sont en déclin, voire s'éteignent localement et temporairement, tandis que d'autres sont démographiquement excédentaires et réalimentent les premières (BLONDEL J., 1986.- Biogéographie évolutive. MASSON : PARIS).





Carte 21. SRCE Poitou-Charentes - Cartographie des composantes de la Trame Verte et Bleue - Avril 2015

## 1.2. SRCE POITOU-CHARENTE

Le SRCE (Schéma Régional de Cohérence Ecologique) Poitou–Charentes a été adopté par le Préfet de Région le 3 novembre 2015.

Le SRCE est un document de cadrage pour les différents projets et documents de planification locaux (SCoT, PLU). Le législateur a prévu le plus faible niveau d'opposabilité pour ce schéma, à savoir la « prise en compte ».

Le SRCE étant un outil d'aménagement du territoire à l'échelle régionale construit au 1/100 000<sup>ème</sup>, de nombreux éléments utiles à l'échelle locale n'y sont pas détaillés. Le rôle des collectivités locales et maîtres d'ouvrages divers est donc de prendre en compte les différents éléments du SRCE tout en ayant la possibilité d'en décliner le contenu à leur propre échelle de territoire et/ou projet, en réalisant, si nécessaire, des études complémentaires s'appuyant sur les données locales.

En page précédente, vous trouverez la carte TVB issue du SRCE au niveau de notre territoire d'étude.

Le site d'implantation se situe au niveau d'un corridor diffus d'importance régionale, à préserver et/ou remettre en bon état. Sa localisation, bien qu'à titre indicatif, correspond aux boisements présents à l'Est de l'aire d'étude. Ce continuum est pointé par le SRCE comme à risque de fragmentation, zone de conflit entre l'autoroute A10 et les forêts au Sud.

La cartographie des enjeux (page suivante) a été réalisée en prenant en compte les sensibilités les plus fortes des groupes étudiés et les analyses sur les continuités écologiques.

Sur un secteur donné, si la sensibilité chiroptérologique est forte et que, sur le même secteur, la sensibilité avifaunistique est modérée, la carte « enjeux naturalistes » indique un enjeu fort.

Cette carte permet de compiler l'ensemble des sensibilités les plus fortes afin de **proposer des zones à faible risque d'impact pour la faune et la flore lors des réflexions sur l'implantation des machines.**

Les grands axes migratoires supposés ont également été intégrés.

La conception du projet doit privilégier la recherche de mesures destinées en tout premier lieu à éviter puis, le cas échéant à réduire les atteintes aux espèces protégées et à leurs habitats.

Il est donc préférable :

- ✓ d'éviter strictement les zones à enjeu fort et leurs bordures immédiates,
- ✓ limiter dans la mesure du possible l'implantation dans les zones à enjeu modéré,
- ✓ favoriser l'implantation dans les zones à enjeu faible.

## 1. RESUME DES ENJEUX DU SITE

---

Au sein de l'aire d'étude immédiate, les vallées et zones boisées sont plus attractives pour l'ensemble de la faune (chiroptères, oiseaux, amphibiens, reptiles). De ce fait, ces zones apparaissent à enjeu fort sur la carte suivante.

## 2. CONSEQUENCES DE LA CARTE DES « ENJEUX NATURALISTES »

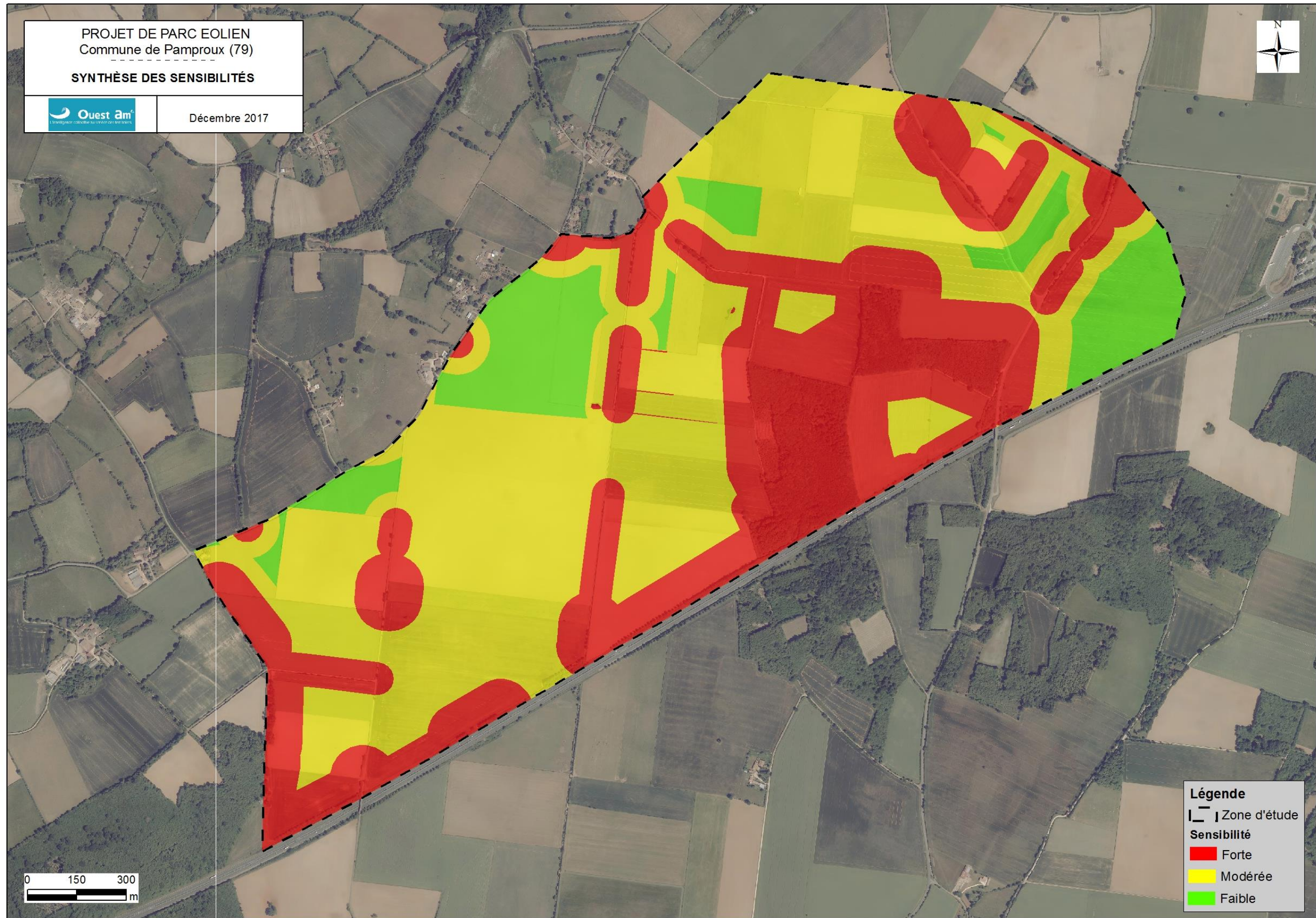
---

L'implantation d'éoliennes dans les zones à enjeu faible induira un impact faible et donc peu de mesures d'évitement, de réduction et de compensation.

L'implantation d'éoliennes dans les zones à enjeu modéré induira probablement la mise en place de mesures de réduction et/ou de compensation.

L'implantation d'éoliennes dans les zones à enjeu fort induira nécessairement la mise en place de mesures de réduction conséquentes.

# Chapitre 7 : Enjeux naturalistes



Carte 22. Sensibilités globales

## 1 ETUDE DES INCIDENCES NATURA 2000

### 1.1 RAPPEL DES SITES NATURA 2000 PRESENTS DANS UN RAYON DE 15 KM

4 sites Natura 2000 (1 ZPS et 2 ZSC) sont présents dans un rayon de 15 km :

- ✓ ZPS « Plaine de la Mothe-Saint-Héray - Lezay » ;
- ✓ ZSC « Vallée du Magnerolles » ;
- ✓ ZSC « Ruisseau du Magot » ;
- ✓ ZSC « Chaumes d'Avon ».

## Chapitre 8 : Notice d'incidence Natura 2000

Code	Distance au projet en km	Nom du site	Intérêt
<b>ZPS</b>			
FR54120 22	4,2	Plaine de la Mothe-Saint-Héray - Lezay	Oiseaux d'eau et des plaines cultivées dont Pie-grièche écorcheur, 3 espèces de busards, Faucon émerillon, Outarde canepetière et Oedicnème criard

Code	Distance au projet en km	Nom du site	Intérêt
<b>ZSC</b>			
FR54004 44	2,3	Vallée du Magnerolles	Insectes (Agrion de Mercure, Lucane cerf-volant, Rosalie des Alpes, Grand Capricorne), Ecrevisse à pattes blanches, Chabot et Grand Murin
FR54004 45	5,0	Chaumes d'Avon	Lucane cerf-volant, Ecaille chinée, Triton crêté, Sonneur à ventre jaune, Grand Rhinolophe et Barbastelle d'Europe
FR54004 41	14,4	Ruisseau du Magot	Poissons, Agrion de Mercure, Ecrevisse à pattes blanches, Barbastelle d'Europe et Murin de Bechstein

Un certain nombre d'espèces visées à l'annexe I de la Directive Oiseaux y sont citées, il s'agit pour la plupart d'oiseaux des plaines céréalières et d'oiseaux d'eau.

Concernant les espèces visées à l'annexe II de la Directive Habitats, il s'agit surtout d'invertébrés, de chauves-souris (Grand Murin, Grand Rhinolophe et Barbastelle d'Europe) et de l'Ecrevisse à pattes blanches.

## 1.2. INCIDENCES POTENTIELLES DU PROJET SUR LES HABITATS ET LES ESPECES D'INTERET COMMUNAUTAIRE

Pour la liste des espèces recensées sur les aires d'étude, on se réfèrera aux chapitres respectifs (chapitres 2, 3, 4 et 5 de la présente étude).

### 1.2.1. HABITATS-FLORE

Sur l'aire d'étude, aucun habitat d'intérêt communautaire n'a été recensé et aucune espèce végétale d'intérêt communautaire n'a été identifiée.

Eu égard à l'absence d'habitat d'intérêt communautaire sur site, l'incidence potentielle sur les sites Natura 2000 dans un rayon de 15 km est nul.

### 1.2.2. INSECTES

Seul le Lucane cerf-volant a été recensé sur le site et signalé au sein de la ZSC « Vallée du Magnerolles ». Aucun autre invertébré d'intérêt communautaire d'intérêt communautaire n'a été inventorié.

Eu égard à l'absence d'impact sur le patrimoine arboré du site, l'incidence potentielle sur les sites Natura 2000 dans un rayon de 15 km est nul.

### 1.2.3. HERPETO-BATRACHOFAUNE

Aucune espèce d'amphibien et de reptile d'intérêt communautaire des annexes I et II des sites Natura 2000 proches (Triton crêté, Sonneur à ventre jaune, etc.) n'a été recensée au sein de l'aire d'étude.

### 1.2.4. OISEAUX

Parmi les nombreuses espèces citées dans le Docob, quelques-unes ont été observées sur l'aire d'étude, mais sans présenter des densités aussi importantes, notamment en ce qui concerne l'Oedicnème criard (seulement 2 couples présents).

Aucun contact avec l'Outarde canepetière n'a pu y être obtenu, malgré des recherches spécifiques. Notons que les milieux présents n'y sont pas aussi favorables que sur la ZPS.

En ce qui concerne les busards (toutes espèces confondues), ceux-ci ne semblent pas se reproduire sur l'aire d'étude : c'est le constat déjà effectué pendant la saison de reproduction de 2013 (source expertise du CERA Environnement).

La seule espèce avec des effectifs saisonniers abondants, mais aussi très variables, est le Vanneau huppé. La sensibilité de cette espèce vis-à-vis des éoliennes est très faible, le risque de collision est donc jugé non significatif. Le projet n'aura a priori donc pas d'incidence notable sur leur population.

### 1.2.5. CHAUVES-SOURIS

5 espèces de l'Annexe II de la Directive Habitats-Faune-Flore sont présentes sur l'aire d'étude :

- Barbastelle d'Europe
- Petit Rhinolophe
- Grand Rhinolophe
- Murin de Bechstein
- Grand murin

La sensibilité de ces chiroptères vis-à-vis des éoliennes est faible, le risque de collision est donc jugé non significatif. Le projet n'aura a priori donc pas d'incidence notable sur leurs populations.

### 1.2.6. AUTRES MAMMIFERES

Aucune espèce de mammifère (hors chauves-souris) d'intérêt communautaire n'a été recensée sur le site.

## 1.3. BILAN DE L'EVALUATION DES INCIDENCES

L'examen du projet permet de considérer que le risque d'incidence est négligeable pour les populations d'oiseaux et de chauves-souris des sites Natura 2000 proches. L'impact sur ces sites est donc jugée non significatif.

La carte des enjeux naturalistes a été superposée aux 3 variantes étudiées (cf. cartes des variantes superposées aux enjeux pages suivantes). Le tableau suivant permet de comparer de manière synthétique les avantages et inconvénients des 3 variantes.

Le système de notation suivant a été mis en place :

**La note la plus basse correspond à l'impact le plus faible.** Enjeu/Impact faible : 1 ; Enjeu/Impact faible à modéré: 2 ; Enjeu/Impact modéré : 3 ; Enjeu/Impact modéré à fort : 4 ; Enjeu/Impact fort : 5. Les notes peuvent être majorées en fonction de la proximité d'une zone d'enjeu supérieur.

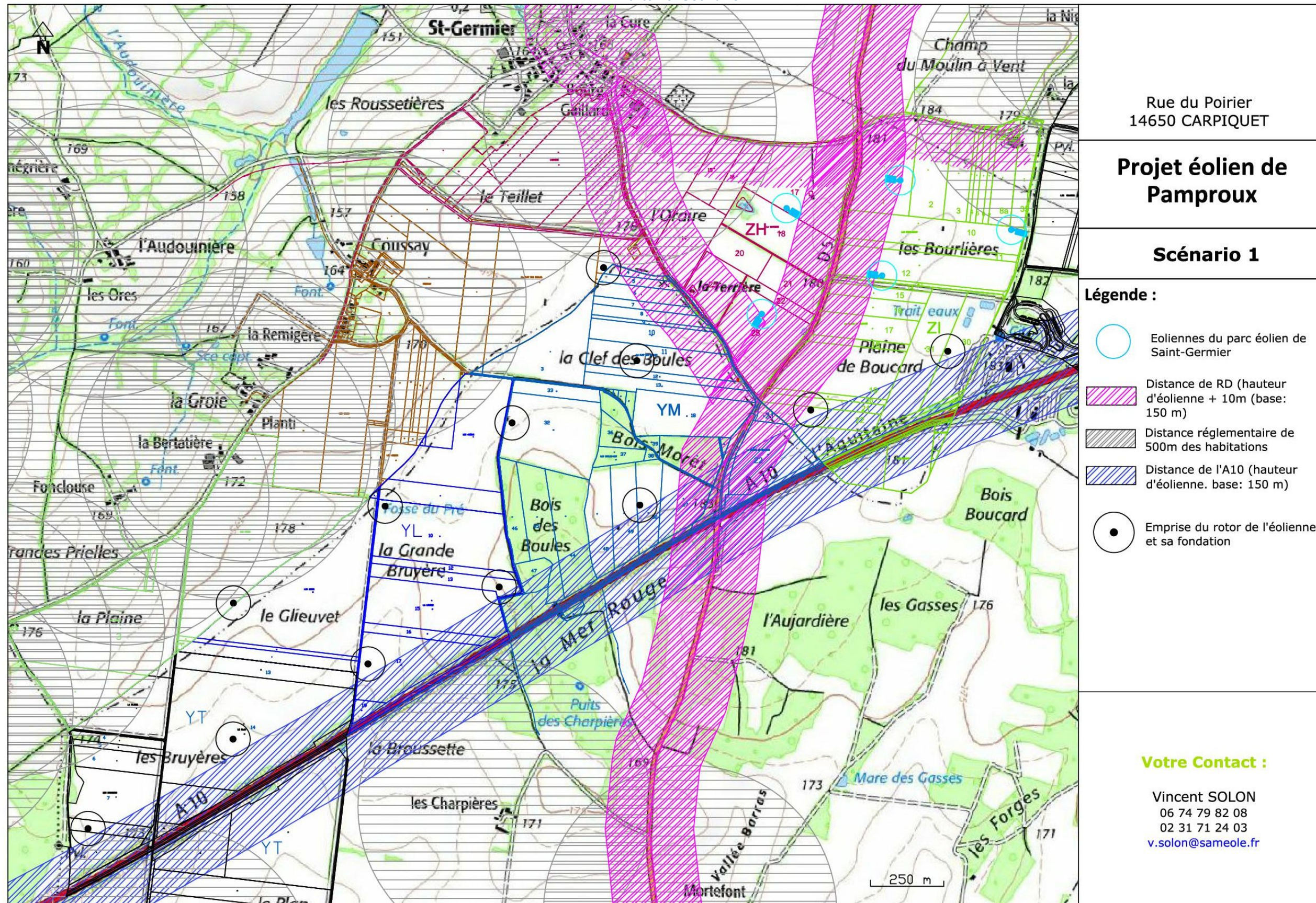
Scénario	Avantages	Inconvénients	Note	Somme
1	Nombre d'éoliennes très important (12)	<b>Nombre d'éoliennes plus élevé</b> 6 éoliennes en zone de forte sensibilité écologique	5 4	<b>9</b>
2	Nombre d'éoliennes important (9)	<b>Nombre d'éoliennes élevé</b> 6 éoliennes en zone de forte sensibilité écologique	4 4	<b>8</b>
<b>3 retenu</b>	Nombre d'éoliennes réduit (6)	<b>Nombre d'éoliennes réduit</b> 4 éoliennes en zone de forte sensibilité écologique, dont deux ne le sont seulement qu'en partie	3 3	<b>6</b>

Tableau 13. Choix de la variante

**En raison des différentes contraintes environnementales observées, c'est la variante 3, la moins impactante qui a été retenue.** Les mesures prévues sont détaillées dans les chapitres suivants.

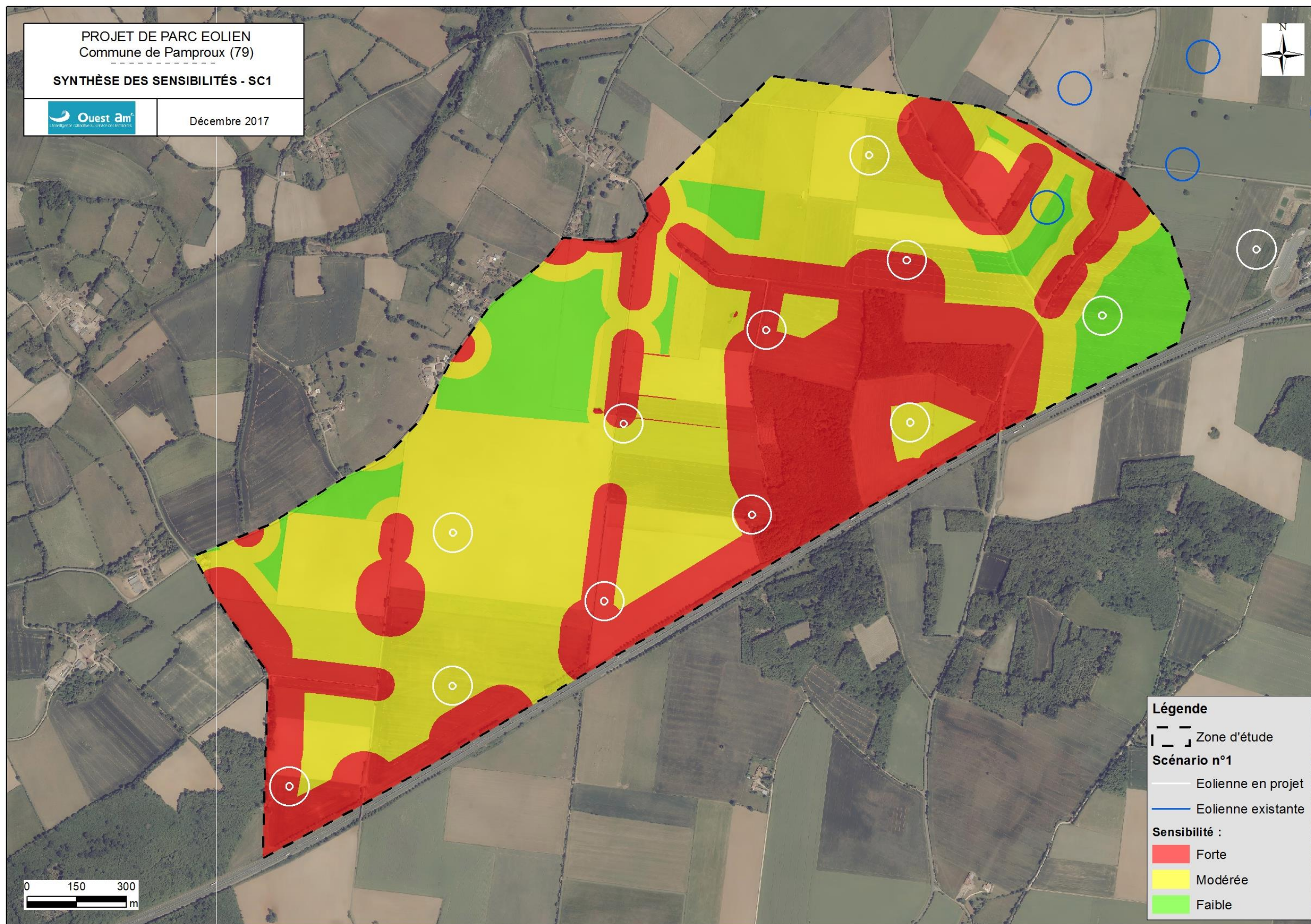
## Chapitre 9 : Choix de la variante

Carte 23. Scénario 1

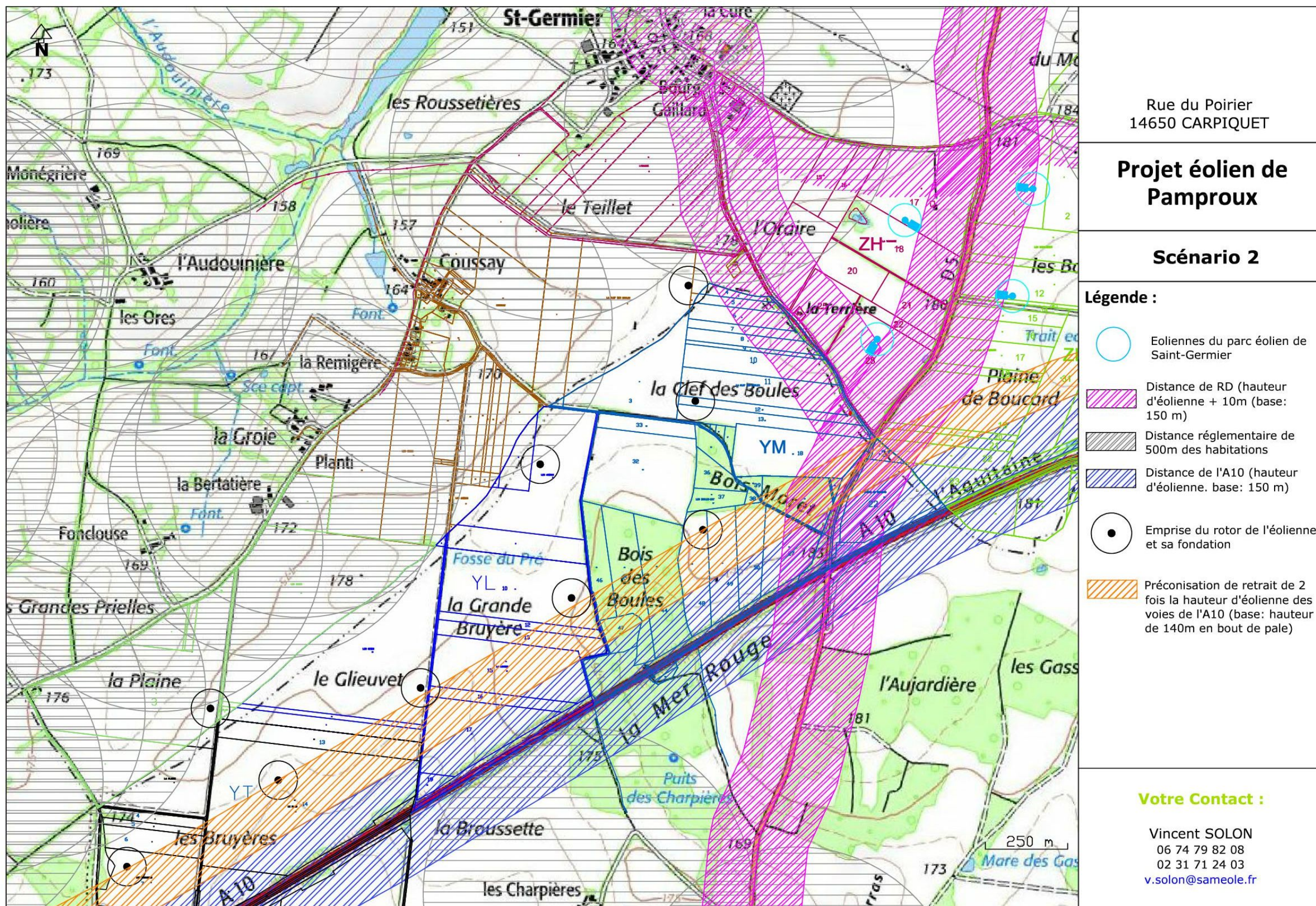




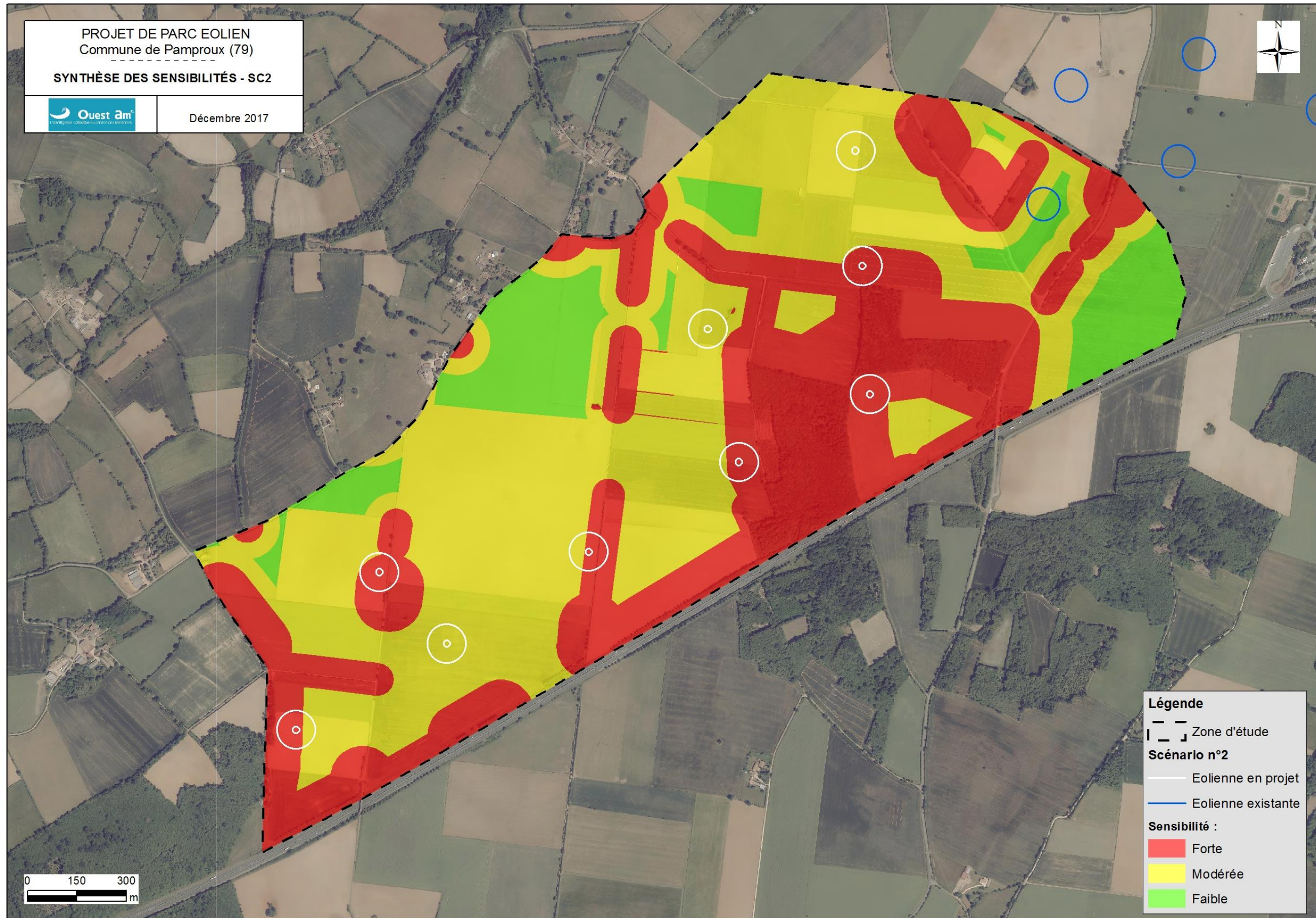
Carte 24. Synthèse des sensibilités - SC1



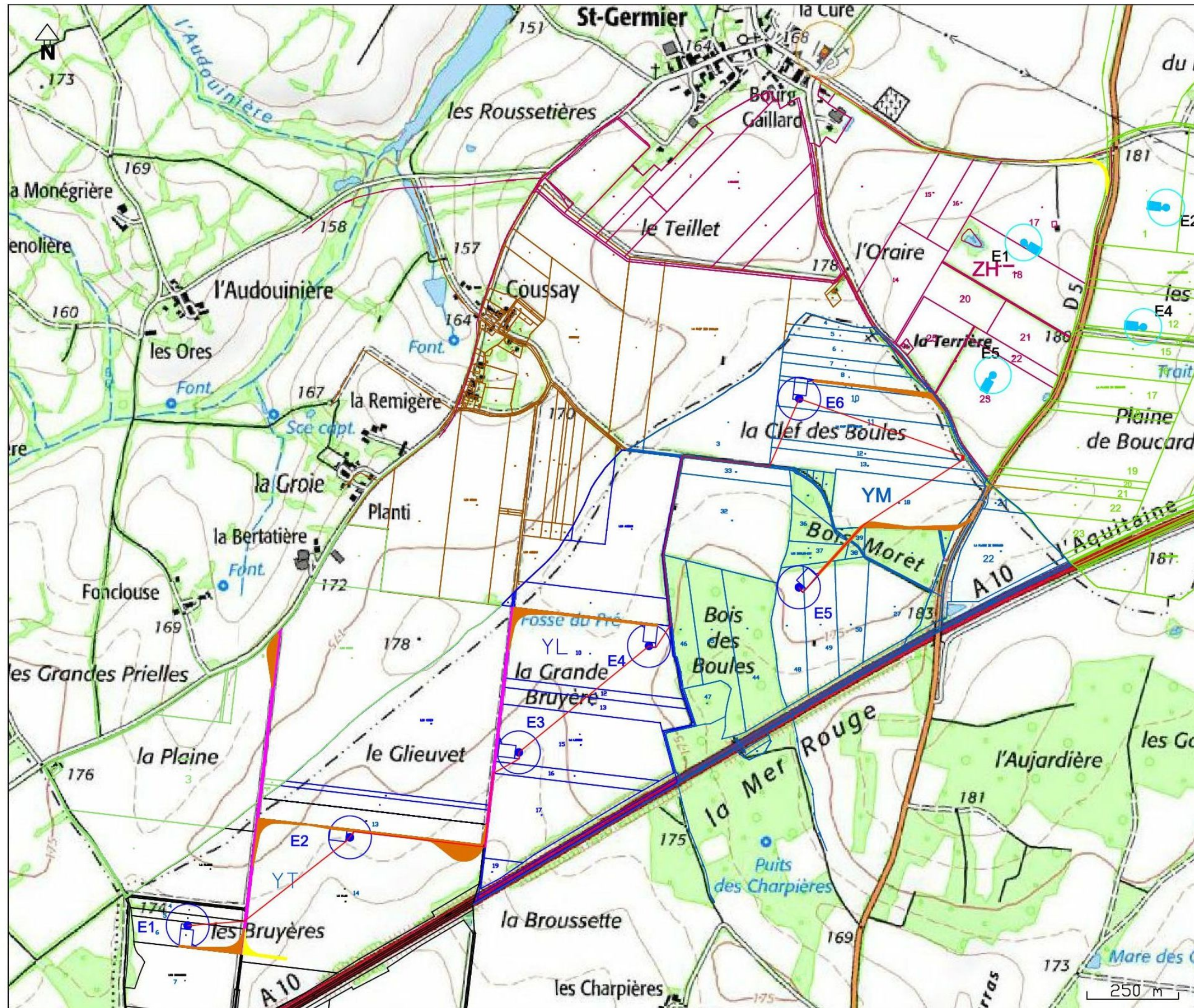
Carte 25. Scénario 2



Carte 26. Synthèse des sensibilités - SC2



Carte 27. Implantation retenue











Rue du Poirier  
14650 CARPIQUET

## Projet éolien de Pamproux

### Implantation V117/N117

#### Légende :

-  Eolienne existante (parc éolien de Saint-Germier en cours de construction)
-  Emprise du rotor de l'éolienne et sa fondation
-  Chemin à créer
-  Chemin à renforcer
-  Chemin temporaire
-  Raccordement
-  Distance de 300m des voies de l'A10
-  Distance de 280m des voies de l'A10

#### Votre Contact :

Vincent SOLON  
06 74 79 82 08  
02 31 71 24 03  
v.solon@sameole.fr

Echelle : 1/10 000

Octobre 2017